

● (1452)

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'invite le député à lire le communiqué dont les trois premiers paragraphes ont été acceptés par les cinq pays occidentaux et le gouvernement de l'Afrique du Sud. On y indiquait très clairement que le gouvernement sud-africain acceptait d'adopter la solution préconisée par les Nations Unies pour régler le problème de la Namibie. Je pense que c'est là, à première vue du moins, l'assurance que le député demandait.

Je serais plus que naïf de ne pas ajouter que nous avons encore, bien sûr, des raisons de mettre en doute la bonne foi de l'Afrique du Sud à cet égard. C'est pourquoi nous espérons que M. Ahtisaari des Nations Unies, se rendra bientôt en Namibie. D'ici deux ou trois semaines, on saura si l'Afrique du Sud veut vraiment que, sous l'auspice des Nations Unies, on fasse la paix en Namibie.

M. Roche: Monsieur l'Orateur, vu que cette question est très complexe et qu'elle a des répercussions graves sur la communauté internationale, tout comme d'autres événements importants qui ont eu lieu récemment dans le monde, notamment les pourparlers de paix du Moyen-Orient et le génocide au Cambodge, le ministre pourrait-il maintenant garantir à la Chambre que nous consacrerons deux jours de débat aux affaires extérieures, comme nous l'avons fait l'an dernier, ce qui a donné aux députés l'entière possibilité de discuter à fond de la politique étrangère du Canada?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, oui, personnellement, j'en serais heureux. Évidemment, ce n'est pas à moi de décider des travaux de la Chambre. Cependant, si les leaders à la Chambre trouvaient le temps de le faire d'ici le congé de Noël, comme ce fut le cas l'an dernier, je pense, je me ferai un plaisir d'y participer. Puis-je aussi mentionner—et je ne pense pas que le député s'oppose à ce que je le mentionne en public—que je lui ai proposé de communiquer des renseignements à huis clos, si lui et d'autres députés de la Chambre le désiraient, sur le résultat des discussions que nous avons eues en Afrique du Sud. Sinon, je me ferai un plaisir de communiquer publiquement aux membres du comité tous les renseignements qu'ils demanderont sur ce qui se passe présentement aux Nations Unies.

* * *

LES FINANCES

LE PROGRAMME RELATIF AUX VERSEMENTS DE TRANSFERTS ET DE PÉRÉQUATION

L'hon. Robert L. Stanfield (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser, soit au président du Conseil du Trésor, soit au ministre des Finances. Elle concerne le plan de réaffectation au sujet duquel ils ont donné certains renseignements dans leur déclaration commune du 8 septembre. Je veux parler du plan de réaffectation, et non des postes budgétaires qui entrent dans la coupure de 2.5 milliards.

Son objet principal est d'opérer une réaffectation des revenus au pays, disaient-ils, et 220 millions environ doivent venir des transferts, et notamment des versements de péréquation.

Questions orales

Vu l'étrangeté de s'en prendre à la péréquation, qui favorise les provinces les plus pauvres et qui en même temps redistribue les revenus dans l'ensemble du pays, le ministre peut-il me dire de combien le gouvernement entend demander aux provinces de réduire les versements de péréquation?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, à cette époque-là nous avons énuméré les programmes de transfert sur lesquels nous désirions prendre de l'argent. Dans le cas des transferts aux provinces, dans un but de péréquation, il est certain que de temps à autre il est nécessaire de réviser la formule parce que la situation varie effectivement d'une année à l'autre.

Il est possible que nous réexaminions cela en ce moment, pour nous assurer que les problèmes qui en découlent ne perturbent pas la péréquation. Mais il n'est pas question de réduire ces versements. Il s'agit seulement d'effectuer de temps à autre les réaménagements nécessaires.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il me donner cet après-midi l'assurance que, lorsqu'il a déclaré vouloir économiser une partie des 220 millions de dollars de la péréquation, l'intention du gouvernement n'était pas de demander aux provinces de modifier en quoi que se soit actuellement la formule de péréquation?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, nous faisons régulièrement la révision de nos programmes avec les provinces, et nous avons l'intention de discuter de ce problème-là avec elles lors de la réunion des ministres des Finances jeudi prochain, parce que certains aspects de la formule, à ce moment-ci, ont créé des difficultés particulières. Mais je veux affirmer encore une fois qu'il y aura une augmentation l'an prochain par rapport à cette année quant aux paiements de péréquation que nous faisons aux provinces. Quant au montant exact, c'est ce que nous allons discuter avec les provinces.

[Traduction]

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, est-ce que le ministre veut se montrer un peu ouvert et nous dire de quelle façon le gouvernement entend proposer une modification à la formule de péréquation? Qu'on nous épargne les salamalecs et les imprécisions, il s'agit d'un programme qui a été institué il y a 30 ans environ et qui a été modifié d'un commun accord de temps à autre. Quels changements le ministre des Finances entend-il proposer à ce moment?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je n'ai pas l'intention de discuter de ce problème à ce moment-ci. J'ai déjà consulté quelques ministres des Finances à ce sujet. Je dois en rencontrer d'autres au début de la semaine prochaine. Nous faisons l'étude du problème à ce moment-ci. J'espère que nous pourrions le régler d'une façon très facile lors de la réunion des ministres des Finances la semaine prochaine parce qu'en somme je veux répéter à la Chambre qu'il n'est pas question de réduire les paiements de péréquation. Il ne s'agit que de les ajuster, et il y aura augmentation effective des montants que nous paierons l'année prochaine aux provinces comparativement à ceux de cette année.